



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FOY
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame, Monsieur,

Nous vous convoquons, par la présente, à une séance ordinaire du Conseil d'établissement qui se tiendra le mardi 16 juin 2026, en présentiel. La rencontre débutera à 17h30. Il aura la séance ordinaire de 17h30 à 18h30, suivi d'un souper-reconnaissance de 18h30 à 20h.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026;

3. Interventions du public

4. Adoption

- 4.1. Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain (Art. 95 et 110.4)
- 4.2. Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire (Art. 82 et 110.4)
- 4.3. Liste de matériel et frais chargé aux parents (Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3)
- 4.4. Règles de régie interne du service de garde

5. Approbation

- 5.1. Prêt de locaux au Camp Kéno
(Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement)
- 5.2. Liste de matériel et frais chargé aux parents (Art. 93 et 110.4)
- 5.3. Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
- 5.4. Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève (Art. 83.1 et 110.4)
- 5.5. Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire (Art. 66 et 108)

6. Consultation

- 6.1. Consultation obligatoire des élèves (Art. 89.2 et 110.4)

7. Discussion

- 7.1. Organisation scolaire

8. Informations générales

- 8.1. De la direction;
 - Désignation d'un membre au C.A. du CSS
 - Date de l'assemblée générale des parents pour septembre 2026
- 8.2. Du président;
- 8.3. Du représentant du Comité de parents;
- 8.4. De la représentante de la communauté;
- 8.5. Des représentants des membres du personnel.
- 8.6. De la représentante du service de garde.

9. Divers

10. Levée de l'assemblée

Martin Fournier, président

Élise Croteau, directrice